

Décembre 2008

N°9

La Lettre de la Mission Régionale pour l'Éducation de Base en Haute-Normandie

Le CREFOR Mission lutte contre l'illettrisme & la Chargée de mission auprès du Préfet de Région

Sommaire

- ◆ **Edito par Luc Chevalier
Directeur du G.I.P. CREFOR**
P. 1

- ◆ **Retour sur le forum régional
des pratiques en AFB**
p. 1

- ◆ **Le nouveau dispositif
« compétences clés »**
P. 2

- ◆ **Les jeunes "JAPD" de Seine-
maritime soumis à un test com-
plémentaire de lecture**
p. 3

- ◆ **Retour sur la première journée
de refus de l'échec scolaire
organisée par l'AFEV**
P. 3

- ◆ **Festival Film Forum Femmes
Promotion au féminin / Savoirs
et créations**
P. 4

- ◆ **A visiter !**

- Un blog de veille documentaire sur
la Dyslexie**
P. 5

Edito

Par Luc CHEVALIER, Directeur du G.I.P CREFOR

Depuis le 1^{er} septembre 2008, le CREFOR (Centre de Ressources Emploi FORMation) de Haute-Normandie est un Groupement d'Intérêt Public dont les fondateurs sont l'Etat, la Région Haute-Normandie et les organisations syndicales interprofessionnelles d'employeurs et de salariés.

Il est composé de quatre pôles ou missions : Information et Ingénierie de l'information, Observation et Prospective, Accompagnement à la professionnalisation des acteurs, Lutte contre l'illettrisme.

Le CREFOR est donc désormais clairement inscrit comme participant à l'expertise, à la défini-

tion et à la mise en œuvre de la politique régionale de prévention et de lutte contre l'illettrisme. Dans ce cadre, le CREFOR intègre les missions qui étaient dévolues au CRIA.

Cette volonté d'incorporer la question de la lutte contre l'illettrisme est à mettre en relief avec le souci des fondateurs que le CREFOR tende à une transversalité et à une plus grande lisibilité de l'ensemble de ses actions.

Par cette volonté d'intégration, il s'agira donc tout à la fois de mieux faire connaître la lutte

contre l'illettrisme et ses modalités auprès d'un plus large volant d'acteurs de l'orientation et de la formation, de l'emploi et de l'insertion, tout en travaillant plus sur des projets partagés.

Cette volonté permet aussi de maintenir un travail de terrain actif et anticipatif qui va au-delà des réponses apportées aux commandes institutionnelles, ponctuelles ou non ; ceci grâce à une équipe dont le cœur de métier, c'est-à-dire dont les activités et la préoccupation au quotidien, est orienté vers la lutte contre l'illettrisme.

Retour sur le forum régional des pratiques en AFB

L'idée de permettre aux formateurs du réseau A.F.B. de se rencontrer pour échanger sur leurs pratiques est apparue il y a plus d'un an.

Il aura donc fallu ce temps, pour mûrir cette rencontre et lui trouver une place qui convienne à tous dans un calendrier toujours très chargé : ce fut donc le 18 septembre 2008, et ce fut une première.

L'intention initiale était d'impulser une dynamique de réseau à un niveau peut être insuffisamment touché, celui entre formateurs des divers organismes mais très vite l'actualité s'est imposée pour dépasser cette préoccupation.

Les échanges ne devaient plus se limiter à une rencontre inter établissements mais bien inter dispositifs.

En effet, le remplacement programmé du financement Etat

« IRILL » par celui du dispositif « Maîtrise des compétences clés », ouvrant des perspectives d'une probable approche conjointe et d'un travail avec un public commun, nécessitait alors d'inviter les formateurs du réseau des A.P.P., tout autant concernés.

Les contacts furent pris avant l'été pour les inviter à partager nos réflexions sur des thématiques élaborées avec les responsables pédagogiques puis abordées dans quatre ateliers.

De l'avis de tous, la journée fut dense, peut être même trop..., mais utile et surtout en prise avec les interrogations du moment et les problèmes inhérents à un métier difficile.

Toutes les questions, si elles n'ont pas trouvé toujours de solutions, ont par contre rencontré de nombreuses réponses sous forme de points de vue partagés, d'approches

différentes ou de témoignages.

Et parmi les problèmes soulevés certains apparaissent récurrents ce qui nécessiteraient une aide par des formations spécifiques.

Si le formateur « A.F.B. » a le sentiment d'exercer le même métier que ces collègues, il ressent que son activité professionnelle s'appuie sur d'autres compétences.

Sans en avoir donner une définition précise, son rôle semble reposer davantage sur la médiation, nécessitant une réactivité et une créativité différente face à un public plus opaque dans son besoin de formation.

De même, les savoirs de base (numératie, littératie, français langue professionnelle,...) se construisent aussi par une connaissance précise de leur didactique, comme tout autre discipline ou matière.

Mais les différences ne doivent pas occulter pour autant les ressemblances car il n'est question souvent que de priorités et de dosages particuliers autour de compétences communes. Bref des curseurs à positionner différemment pour régler au mieux les prestations, ce que les formateurs intervenant sur plusieurs dispositifs ont appris à maîtriser, entre autres choses.

Comme on peut le deviner cette journée fut l'occasion de discussions franches, dans une écoute et un questionnement permanent, laissant ainsi de côté un traitement convenu ou trop consensuel des sujets.

Une qualité d'échange propice à des résultats du même ordre mais, parce que ressenti ainsi par tous, ont laissé certains dans la frustration au regard de ce qu'il aurait été possible d'obtenir si le format, d'une journée, n'eût été si limité. Dont acte : une suite doit et sera envisagée.

D'autant que cette journée, au delà de l'intérêt manifeste de tisser des liens entre professionnels trop souvent isolés les uns des autres, participe à la professionnalisation de ceux-ci.

Car n'en doutons pas, toute prise de distance et attitudes réflexives et critiques sur ses pratiques, dans un cadre organisé permettant l'échange entre collègues, sont des critères reconnus d'une professionnalisation.

Celle ci ne se traduit donc pas uniquement par la formation.

20 à 40 % des savoirs professionnels sont explicites pouvant alors s'enseigner dans un cadre formatif classique, alors que les 60 à 80 % restants, tacites pour le coup, ne peuvent pas se traduire en contenus de formation. Ils s'échangent entre pairs. Les savoirs experts se transmettent avec et entre experts.

Plus qu'une journée d'échange et de pré-

sentation de pratiques, cette rencontre fut ainsi l'occasion d'amorcer une démarche pour expliciter ces compétences implicites, la richesse de ces « savoirs agir » trop souvent méconnus, par les protagonistes eux-mêmes pour commencer...

Enfin, comme toujours, à travers la professionnalisation et la formation des formateurs, il s'agit bien de celle des apprenants qui nous préoccupe tous. A suivre...

Un compte rendu de cette journée sera transmis à ceux qui en feront la demande, mais déjà une restitution fut proposée le jour même aux institutionnels, aux partenaires et aux responsables d'organismes.

Y furent présents :

Mesdames Danielle Colombel, Francine Isaac, Christine Cosme, Elisabeth Baes, Marie Pierre Bricnet, Claire Ledée

Messieurs Michel Chourin, Luc Chevalier.

Le nouveau dispositif "compétences clés"

La DGEFP par circulaire en date du 3 janvier 2008 souhaite mettre en oeuvre un dispositif unique de formation, dit dispositif "compétences clés" et ce dès 2009.

Cette circulaire répond au constat du Conseil européen de Lisbonne de 2000 sur la nécessité d'adopter un cadre européen définissant les compétences de base qui a abouti à la recommandation du 18 décembre 2006 sur les compétences clés.

Dans cette circulaire, après une introduction rappelant l'enquête menée par l'INSEE en lien avec l'ANLCI (agence nationale de lutte contre l'illettrisme) est souligné que :

- "cette obligation interroge plus largement la responsabilité de l'Etat pour les adultes ne possédant pas ce "socle minimum" ou en ayant perdu la maîtrise"

- "la maîtrise des savoirs de base et l'acquisition des compétences clés constituent donc un enjeu majeur en termes de sécurisation des parcours professionnels, d'insertion ou de maintien dans l'emploi et d'accès à une formation qualifiante".

Elle cible notamment les actions de formation qui viseront la maîtrise d'une ou plusieurs des cinq compétences clés prioritaires sur les huit du cadre européen : la communication dans la langue maternelle (la langue française), la culture mathématique et les compétences de base en sciences et technologies, la culture numérique, l'apprendre à apprendre.

Les publics ciblés par ce dispositif sont ceux ayant un projet concerté d'insertion dans l'emploi, étant entendu que ce projet

peut être un emploi direct, et/ou le suivi d'une formation et/ou la préparation à un concours de niveau V.

Un cahier des charges national précise quelques points à charge pour chaque DRTEFP, en lien avec le chargé de mission régional de l'ANLCI, de rédiger un appel à projet régional spécifiant à la fois les publics cibles, au regard de la circulaire et des besoins locaux, les lots (niveaux pédagogiques) et les territoires sur lesquels ce dispositif devra être prioritairement installé.

Il fait appel pour spécifier les publics cibles aux résultats de l'enquête Information et Vie Quotidienne de l'Insee et de l'Anlci (agence nationale de lutte contre l'illettrisme) qui fait apparaître que 57 % des personnes repérées (18/65 ans) sont encore en emploi et 11 % demandeurs d'emploi, sachant qu'un quart des demandeurs d'emploi de longue durée ont un niveau de formation inférieur au niveau V.

La DGEFP a commandé à l'ANLCI l'élaboration d'un référentiel "compétences clés" en contexte professionnel qui sera présenté pour observations en région Ile de France et Basse Normandie à l'initiative des Conseils régionaux puis aux chargés de mission régionaux de l'ANLCI et enfin sera validé par le conseil d'administration de l'ANLCI le 17 décembre prochain. Sa publication devrait intervenir en tout début d'année 2009 afin, notamment, que les DRTEFP dans leur appel d'offre puissent en faire mention.

Ce nouveau dispositif couvre dans la ré-

gion Haute-Normandie à la fois deux dispositifs portés par des organismes de formation, le plus souvent identiques : dispositif national APP (atelier de pédagogie personnalisée) et dispositif régional AFB (atelier de formation de base).

Il faudra veiller à ce que les publics prioritaires en Haute-Normandie et en particulier les personnes ne maîtrisant pas les savoirs de base comme nous le confirme chaque année les statistiques de la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense, voient leur accès à ce dispositif "compétences clés" facilité.

La mise en place de ce nouveau dispositif requiert un travail d'information et de sensibilisation qui sera porté par le CREFOR auprès des institutionnels de l'accueil et de l'orientation.

Il est envisagé qu'une réflexion action soit lancée afin que les labels respectifs des APP et des AFB soient toujours utiles et qu'une démarche qualité Haut-Normande appuie la mise en oeuvre de cette nouvelle offre de formation.

Au-delà de ce dispositif, une réflexion devrait également être menée afin de construire de manière interpartenariale une réponse adaptée aux publics non compris dans ce dispositif ; en particulier les personnes non demandeurs d'emploi, les femmes au foyer ou encore les personnes en grande exclusion n'étant pas encore dans un parcours d'insertion professionnelle.



Institut national de la statistique
et des études économiques

<http://www.insee.fr/>



<http://www.defense.gouv.fr/>



<Http://www.anlci.gouv.fr>

Les jeunes "JAPD" de Seine-maritime soumis à un test complémentaire de lecture

Les jeunes filles et garçons ont l'obligation de se présenter à la JAPD (journée d'appel et de préparation à la défense). Lors de leur passage, ils passent des tests de culture générale permettant d'évaluer leur niveau éducatif et en particulier leur maîtrise de la lecture.

Quatre profils de jeunes sont ainsi repérés : les profils 1 et 2 recouvrent des jeunes relevant de l'illettrisme car ne maîtrisant pas les savoirs de base, les profils 3 et 4 recouvrent les jeunes étant en difficulté avec la lecture.

Dans notre région sur les années 2004/2005/2006, le pourcentage de jeunes relevant des deux premiers niveaux se situe en fonction des années entre 5,4 et 6,8 %, alors que la moyenne nationale se situe à 4,5 %.

Sur l'ensemble des quatre profils, le pourcentage des jeunes sur les trois années observées se situe entre 10,50 et

13,70 % dans notre région.

Ces chiffres sont très alarmants et ce d'autant qu'avec l'âge une maîtrise insuffisante des savoirs de base et une difficulté à la lecture s'aggrave.

En effet, l'enquête Insee/Anlci, Information et Vie Quotidienne couvre les deux premiers profils des tests de la JAPD. Elle pointe l'augmentation du pourcentage de personnes ne maîtrisant pas les savoirs de base (les 3,1 M) ; ainsi 9% sont âgées de 18 à 25 ans pour passer à 23 % pour les personnes âgées de 36 à 45 ans.

Sur proposition de l'ANLCI, a été menée sur le département de la Seine-maritime (tout comme dans le département du Rhône), une étude comparative portant sur les tests JAPD et INSEE.

Il est apparu intéressant que des jeunes repérés en difficulté de lecture à partir de tests portant sur la culture générale

(JAPD) puissent à la suite de ce repérage, passer des tests de vie quotidienne (INSEE). L'objectif est de vérifier que ces jeunes échouant sur des exercices de culture générale sont tout aussi en difficulté, ou non, sur des exercices relatifs à la vie quotidienne.

Cette étude est menée par des enquêtrices de l'Insee, formées à faire passer les tests IVQ, dans le cadre de la JAPD organisée par le Centre du Service National de Rouen.

La chargée de mission régionale ANLCI a proposé que la mission lutte contre l'illettrisme du CREFOR (ex CRIA) puisse porter cette opération financée sur des fonds "économie sociale".

Cette étude s'est déroulée de mi octobre à fin novembre et porte sur 200 jeunes.

Les résultats de cette étude seront connus après exploitation par l'Anlci et l'Insee en début d'année 2009.

Retour sur la 1^{ère} journée du refus de l'échec scolaire



<http://www.afev.org/>

L'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV), avec France 5 - Curiosphère.tv - Trajectoire-Reflex et le soutien d'organisations partenaires, a organisé le 24 septembre 2008 la première édition de la Journée Nationale du Refus de l'Échec Scolaire.

Parrainée par Gabriel COHN-BENDIT, cette journée s'est centrée sur la relation entre l'école et les familles et notamment comment impliquer les familles les plus éloignées des questions scolaires dans un système au fonctionnement complexe.

Le secrétaire général de l'AFEV Nicolas DELESQUE a rappelé que chaque année c'est 150.000 jeunes, soit un sur cinq, qui sortent du système scolaire sans qualification, et ce depuis des années. Alors cette journée a pour but de tirer la sonnette d'alarme : "accepterait-on qu'un train sur cinq arrive en retard ou n'arrive pas ?". Pourtant, "on accepte bien qu'un jeune sur cinq quitte le système sans qualification".

Il attend de cette journée que les participants proposent des pistes de solutions concrètes, à mettre en place rapidement. Parmi tou-

tes les propositions :

- L'AFEV a proposé de créer dans chaque école **un espace spécialement dédié aux familles, une salle d'accueil et de ressources**, pour qu'elles se sentent "naturellement accueillies".

- Philippe MEIRIEU, pédagogue et professeur à l'Université Lyon II, a préconisé **qu'une fois par an, tous les parents aillent une journée dans la classe de leur enfant, en même temps que les élèves** pour démystifier l'école, comprendre ce qui s'y passe et nouer un dialogue avec l'enseignant. Il faudrait que cette journée d'absence soit autorisée par l'em-

Conférence internationale francophone

"Pour une alphabétisation durable :

prévenir et lutter contre l'illettrisme

organisée les 11, 12 et 13 février 2009,

à Lyon (France) par l'ANLCI à la demande de l'UNESCO

avec de nombreux partenaires,

Plus d'info :

<http://www.anlci.gouv.fr>

Signature d'une convention ANLCI-UNAF lors du salon européen de l'éducation



L'Union nationale des associations familiales a signé avec l'ANLCI une convention de partenariat renforcé le 28 novembre dernier.

Plus d'info :

<http://www.anlci.gouv.fr>

ANLCI - CNFPT : une plaquette de sensibilisation commune



L'ANLCI et le CNFPT ont travaillé sur une déclinaison de la plaquette Atout Gagnant pour les collectivités locales

<http://www.anlci.gouv.fr>

ployeur.

- L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme qui s'appuie sur l'observation de pratiques existantes propose de **lier des actions de formation des adultes ne maîtrisant pas les compétences de base avec l'entrée en scolarité de leurs enfants**. Être en capacité d'accompagner la scolarité de son enfant ou tout au moins de ne pas s'en sentir exclu peut renforcer l'estime de soi. Il faut profiter de cette motivation pour apprendre qu'ont les parents au moment où leurs enfants entrent à l'école ou change de cycle d'apprentissage.

- ATD Quart Monde conseille la mise en place de **formations spécifiques, du côté des parents comme du côté des enseignants**, qui permettent un vrai dialogue et un travail en

commun, en associant en priorité les parents les plus éloignés de l'école.

A cette occasion, ont été présentés les résultats d'un baromètre exclusif analysant le rapport à l'école des enfants des quartiers populaires. Une enquête menée auprès de 700 élèves pour mesurer leur ressenti vis-à-vis de l'école : difficultés scolaires ou affectives, rapport aux enseignants... Quelques chiffres :

- 34% déclare « aimer un peu aller à l'école », 13% « ne pas trop aimer aller à l'école » et 10% « ne pas aimer du tout »

- Près d'un tiers des élèves affirment qu'ils s'ennuient souvent, voire tout le temps à l'école.

- A la question « en classe,

est-ce que tu comprends toujours ce que l'on te demande de faire ? », 15% répondent « toujours », 63% « pas certaines fois » et 22% « souvent, je ne comprends pas ».

- En cas d'incompréhension, 52% des élèves sollicitent les explications du professeur, un peu plus de 20% préfèrent demander aux copains et 19% « continuent leur travail »... sans comprendre.

- 22% des élèves affirment que leurs parents les aident pour leurs devoirs, 41% sont parfois accompagnés et 37% le sont rarement ou jamais.

(les temps forts des débats et l'intégralité de l'enquête sont disponibles sur www.afev.org)

Festival Film Forum Femmes

Promotion au féminin / Savoirs et créations

Le mardi 21 octobre 2008, l'association Femmes Inter Associations Normandie (FIA) organisait une journée d'échanges sur le thème des femmes, animée par Moïse GOMIS de HDR et Néné SOW CAMARA de la FIA. Tout au long de ce forum, il a été montré l'importance et la nécessité pour ces femmes de savoir lire et écrire dans la société actuelle.

Danielle COLOMBEL, Chargée de Mission auprès du Préfet de Région, y a présenté la politique de lutte contre l'illettrisme en Haute Normandie et Patrick MICHEL d'Éducation et formation a expliqué comment fonctionne un Atelier de Formation de Base concrètement.

Des associations de quartiers de tout types étaient représen-

tées comme l'ASPIC, le Centre Social de la Goutte d'or à Paris, l'Association Solidarité Plus, Kakanda, Ekité (chantier d'insertion), l'APMAR etc... Elles ont eu la parole pour décrire leurs activités respectives au plus proche des publics en difficulté et un espace « stand » pour montrer des réalisations de stagiaires.

Des femmes ont témoigné de la réussite de leur parcours d'insertion professionnelle grâce notamment à l'apprentissage ou le réapprentissage des savoirs de base.

Plusieurs films ont été projetés au cours de cette journée dont « Taxi Wala » et « Dans l'ombre de la ville » réalisés par Lola FREDERICH. Dans le premier, une jeune femme analphabète

d'origine Indienne prend un taxi pour aller dans un centre médical, ce lieu étant fermé, elle exige de retourner à son point de départ mais elle ne reconnaît pas le quartier et refuse de descendre du taxi.

Dans le second, on y voit le témoignage de femmes migrantes arrivées en France, confrontées à la dépendance, à l'isolement, à la honte de ne pas savoir lire et écrire, à l'impossibilité de s'exprimer, à l'angoisse de toute rencontre... Mais elles font aussi le récit d'une résistance, de destins qui se forgent pas à pas pour sortir de l'ombre à travers l'alphabétisation.

A visiter !
<http://dyslexiedoc.canalblog.com>
Un blog de veille documentaire sur la dyslexie

Certains centres de documentation sont complémentaires par la spécificité des champs qu'ils couvrent. Le partenariat des documentalistes du Comité Régional d'Education pour la santé (CRES) et du CREFOR - mission lutte contre l'illettrisme, dans le cadre du pôle de compétences régional en éducation à la santé, en est un exemple concret.

Suite à des demandes d'informations et de documentation sur ce trouble du langage qu'est la dyslexie, il nous a semblé nécessaire de constituer un fonds organisé et structuré.

Comme pour la plupart des recherches documentaires, nos premières investigations sur la thématique de la dyslexie nous ont mené à ce constat : il existe une multitude d'informations sur le sujet et peu de documents rassemblés en un seul et même endroit.

Tout ceci entraînant pour l'utilisateur une grande difficulté à trouver de l'information actualisée, organisée et structurée.

Pourquoi avoir fait le choix de l'outil « BLOG » ?

- Le blog est un outil collaboratif, perpétuellement accessible, mis à jour en continu, alimenté au fil des recherches documentaires et de l'actualité.

- Le blog permet à l'utilisateur une mise à disposition plus directe et plus rapide de la documentation

puisque la majorité des documents sont téléchargeables directement et permet une disponibilité et une accessibilité hors des contraintes espace/temps.

- Il est mis à disposition de l'internaute par un système de recherche instinctif (par mots clefs) et permet la mise en valeur et l'accès à d'autres types de supports tels que des vidéos ou des extraits sonores immédiatement consultables.

- De plus, grâce au fil RSS, le format blog permet aux internautes d'être informés des mises à jour en temps réel.

Que trouve t-on comme informations dans ce blog ?

Ce blog est destiné à un public non spécialiste de la thématique « dyslexie ».

Nous avons souhaité que les utilisateurs internautes, qu'ils soient parents, enseignants, formateurs, trouvent dans ce blog des informations pratiques et compréhensibles par tous.

Il nous a semblé intéressant de voir les thématiques suivantes apparaître :

Troubles de l'apprentissage – documents de références

Troubles de l'apprentissages – définitions

- Dyslexie – Définitions

- Dyslexie – Conséquences

- Dyslexie - Détection

- Dyslexie – Diagnostic/traitement

- Dyslexie – Prise en charge des adultes

- Dyslexie - Prise en charge des enfants et jeunes adultes

- Dyslexie – Législation

- Dyslexie – Politiques mises en place

- Dyslexie – Outils pour les professionnels

- Lieux ressources : Centres de référence

- Lieux ressources : Associations

- Bibliographie pour enfants Dyslexiques

- Bibliographie pour adultes

Nous avons préféré délimiter la thématique du dossier et mettre de côté, par exemple, les documents purement scientifiques et médicaux.

Cet outil voit le jour à partir d'aujourd'hui. Nous veillerons à son développement en l'alimentant au fil de l'actualité et sommes en attente d'une participation de toutes les personnes sensibles à ce sujet...

Plus d'info :

Elise Dehays (Crefor) :

02.32.18.49.33

Marie Pincemin (CRES) :

02.32.18.07.60



Travail issu du partenariat entre le Comité Régional pour l'Education à la Santé Haute-Normandie et le G.I.P CREFOR



Mission Lutte contre l'illettrisme

CREFOR
98 avenue de Bretagne-B.P.1152
Immeuble Normandie 1
76716 ROUEN Cedex 1

Téléphone : 02.32.18.49.30
Télécopie : 02.35.73.07.60
Messagerie : elise.dehays@cria-hn.org

Retrouvez-nous sur :
www.mireb.cria-hn.org

Ce numéro a été réalisé par la
Mission lutte contre l'illettrisme
d u C R E F O R .

Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leurs auteurs.

Maquette et mise en page :

Elise Dehays

ISSN 1776-0976

Comité de rédaction :

- *La Chargée de Mission Education de Base auprès
du Préfet de Région et de l'ANLCl*

Danielle Colombel,

- *Le Crefor - mission lutte contre l'illettrisme*

Jean-Philippe MERCIER,
Responsable

Aicha TALBI,
Chargée de la prévention

Elise DEHAYS,
Documentaliste

